

PV de la réunion du Comité Directeur du 18/06/04

Présents : Marco Rosso, Jean Casella, Yvan Hvala, Marc Sares, Claude Maruejols, François Penalver, Stéphane Clair, François Reynaud

Invités : Sauveur Colendrea, Vincent Ameri.

Excusés : Marie-Paule Bartolo, Jean-Louis Sabatie.

Séance ouverte à 19h au Puy Ste Réparate

Demande de subvention exceptionnelle du CDJE des B du R.

Celles-ci étant modulées sur le nombre de licenciés des comités, aux 1000€ déjà alloué, une rallonge de 600€ est accordée au CDBR, pour l'organisation d'un tournoi fermé de MI.

Championnat de Provence des Jeunes :

Stéphane propose de prospecter dès à présent un lieu pour accueillir le CPJ de préférence dans les Bouches du Rhône, ainsi que d'afficher sur le site les modalités de qualification.

Les frais engagés pour cette démarche sont pris en compte par la Ligue.

Championnat de Provence individuel :

Claude Maruejols : présente le bilan du CPI.

La proposition de Jean-Louis Sabatie et François Reynaud d'étudier un projet pour faire évoluer celui-ci n'a pas été retenue.

Réclamation de PERTUIS :

Courrier de la décision adressé à ce club :

J'ai soumis votre réclamation non pas à la commission d'arbitrage (estimant celle-ci incompétente pour votre cas), mais à la Direction Technique de la Ligue, réunie le 18/06/04. Celle-ci considère que l'ECV (Echiquier Centre Vaucluse) n'a enfreint aucuns points des règles qui régissent cette compétition : Confirme le classement.

Ma proposition d'un éventuel repêchage de votre équipe n'a pas été retenue : Celui-ci ne pouvant se faire qu'au détriment d'une autre équipe.

Demande d'inscription en N4 de l'USCM suite à son forfait en N3 :

Courrier de la décision adressé à ce club :

J'ai le regret de vous informer qu'après examen, la commission technique de la Ligue ne peut donner une suite favorable à votre demande. La gestion des groupes de N3 ayant lieu au niveau fédéral le remplacement pour votre forfait en est assuré non pas par la Ligue mais par

la Fédération. Dans ces conditions, le fait de vous inscrire en N4 ne pourrait se faire qu'au dépens d'une autre équipe.

Nous prenons acte de votre inscription en N5

Composition des groupes de N4 et N5

Marco Rosso nous propose la composition des groupes de N4 et N5.

Une réserve est émise pour 2 clubs : Martigues et Cavaillon qui ont évolués en N4 sans arbitre. Vérification doit être faite, dans le cas ou des membres de ce ces clubs ont participés au stage Salon, ils sont considérés comme clean.

Rapide de Provence :

Pour des raisons de disponibilités de salle, le Rapide de Provence est reporté au 27 juin.

Pour la prochaine saison, Yvan se propose de l'organiser et s'occupe dès à présent de réserver une salle au Puy Ste Réparate. La date retenue est le 14 juin 05

Compétitions de N6 :

Demande est faite aux Comités pour que la gestion de celles-ci se fasse impérativement sur le site de la Fédé.

AG de la ligue : la date retenue pour celle-ci est le samedi 11 septembre à 15h à Vitrolles.

Réunion du CD le même jour à 10h.

Reynaud François